

Source : www.zdnet.fr/actualites/telecoms/0,39040748,2098232,00.htm

France : le gouvernement accorde un gros rabais sur le prix des licences UMTS



Prenant acte de la crise du secteur des télécoms, et après un bras de fer engagé avec Jean-Marie Messier, le ministère de l'Économie et des Finances divise par huit le prix des deux licences UMTS. Attribuées en janvier 2001 à France Télécom et SFR (opérateur de téléphonie mobile du groupe Cegetel, filiale de Vivendi Universal) **pour 4,95 milliards d'euros, leur prix passe ainsi à 619 millions, auquel s'ajoutera un prélèvement de 1 à 2 % sur le chiffre d'affaires.** Une mesure qui devrait permettre de relancer l'attribution des deux

licences toujours disponibles. *ZDNet* revient sur les 5 épisodes marquants de ce feuilleton à rebondissements.

- **Episode 1 : 1er octobre 2001**

- **[UMTS : SFR renégocie sa licence aux forceps](#)**

- L'opérateur mobile de Vivendi a placé sur un compte bloqué le premier règlement de sa licence UMTS, pour obliger le gouvernement à renégocier. Orange, de son côté, a payé la facture et demande un traitement équitable si Bercy revoit sa copie.

- **Episode 2 : 2 octobre 2001**

- **[Licence UMTS : SFR paie mais ne désarme pas](#)**

- L'opérateur de Vivendi Universal, SFR, accepte de faire face à son échéance financière mais réclame toujours une renégociation du prix de sa licence. Orange y est favorable. Bercy calme le jeu mais réserve sa position.

- **Episode 3 : 16 octobre 2001**

- **[Bercy divise par huit le ticket d'entrée d'une licence UMTS](#)**

- En révisant si fortement à la baisse le prix d'entrée de l'UMTS, Laurent Fabius fait d'une pierre deux coups : il satisfait au-delà de leurs espérances les opérateurs SFR et Orange, et il devrait trouver preneur pour les deux licences restantes.

- **Episode 4 : 23 octobre 2001**

- **[Quels candidats pour les dernières licences UMTS en France ?](#)**

- Pas grand monde pour l'instant... Deutsche Telekom et Suez-Lyonnaise ne sont pas sur les rangs. Reste NTT Docomo, qui semble intéressé par le marché français, s'il parvient à nouer un partenariat avec Hutchison ou Bouygues.

- **Episode 5 : 24 octobre 2001**

- **[Le dossier UMTS sera réglé après les élections de 2002](#)**

- Bercy souhaitait clore le dossier UMTS avant les prochaines élections mais l'ART, l'organisme chargé du nouvel appel à candidatures, n'a aucunement l'intention d'accélérer la procédure.